

Sciences exactes et naturelles

Toutes les délégations ont semblé accueillir avec enthousiasme le projet d'une Commission internationale d'océanographie. Les avis ont été partagés toutefois quand il s'est agi d'établir si l'UNESCO se chargerait seule de sa création ou s'il fallait donner suite à la proposition d'une entreprise conjointe avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, faite par le Conseil exécutif de celle-ci. Après beaucoup de discussions, on décida que la Conférence générale soumettrait la question au Conseil exécutif et lui ferait part en même temps des observations des diverses délégations, y compris les observations sur le rôle du sous-comité de l'océanographie qui relève du Comité administratif de coordination de l'ONU.

Pour son examen du rapport sur les principales tendances de la recherche en matière de sciences exactes et naturelles, la Conférence avait à sa disposition un document de base se rapportant aux dix recommandations du Rapport Auger. Ce rapport avait été préparé par le professeur Pierre Auger à la suite d'une décision que la Conférence générale avait prise à sa dixième session à la demande du secrétaire général de l'ONU. Le directeur du département des sciences exactes et naturelles s'est servi des recommandations de ce rapport pour formuler un programme de dix ans qui tendrait à orienter dans son département les travaux en sciences naturelles vers des domaines précis et à l'amener à amorcer la coopération internationale dans les domaines où elle est nécessaire pour exécuter des programmes de grande envergure.

Sciences sociales

Les crédits budgétaires affectés aux sciences sociales sont relativement faibles et le programme est fermement établi dans sa forme actuelle; aussi dans ce domaine les travaux se sont poursuivis en général sans heurt et rapidement. Toutefois les délégations du bloc soviétique ont déclaré que le programme était peu satisfaisant et ont cherché à l'orienter vers l'étude de questions telles que le colonialisme, la coexistence pacifique et le désarmement. D'autre part, nombre de délégations ont félicité l'UNESCO de son travail, tout en déplorant l'insuffisance des ressources financières mises à sa disposition pour cette partie du programme. Telle qu'approuvée par la Conférence, celle-ci comprend ce qui suit: mesures favorisant la coopération internationale entre les experts, perfectionnement du travail de documentation et de statistique, encouragement de certaines recherches de base sur l'urbanisation, l'automatisation et les usages civils de l'énergie atomique du point de vue de leurs répercussions psycho-sociales.

Activité culturelle

La session a porté aussi sur un point du programme culturel: la campagne internationale pour sauvegarder les monuments de Nubie. Un groupe de travail de la Conférence s'y est intéressé avec enthousiasme. Approuvant l'appui de l'UNESCO à cette campagne, la Conférence a créé un comité spécial qui aiderait à trouver et à employer des fonds, du matériel et des techniciens.